



COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°22-23

L'an deux mille vingt deux, à 10h00
Le 11 octobre à CHALONS EN CHAMPAGNE

Date de convocation	4 octobre 2022
Nombre de délégués :	
 Titulaires	53 Titulaires
 Suppléants	53 Suppléants
 Présents	28 Présents
 Votes par procuration	0 votes par procuration

Étaient présents :

M. Bruno CUNY (représente M BESSADI)	M. Alain REUTER
M. Philippe CLAUDE	M. Jean François VALLOIRE
Mme Marzia de BONI (représente M Gosset)	M. Dominique COLLIN
Mme Inès DE MONTGON	M. Alain DUPOMMIER
Mme Raymonde MAHUT (représente M RAVIGNON)	M. Claude VALDENNAIRE
Mme Véronique CASTRONOVO	M Kévin GENGOUX
M Christian WEISS	M. Yannick ROSSATO
M. Bernard DEKENS	M André LIEBEAUX
Mme Dominique FLORES	M. Eric GILLARDIN
M. J Claude JACQUEMART (représente M PAULET)	Mme Danièle COMBE (représente M FOCKS)
M Christian MAGISSON (représente Mme OLIVIER)	Mme Valérie WOITIER
M. Michel LALLEMAND	Mme Dominique HUMBERT
M. Yvon HUMBLOT	M Benoit JOURDAIN
M. Jean SIMONIN	
M. J Pierre CORVOSIER	

Objet de la délibération :

CDC PAYS STENAY VAL DUNOIS – INSTALLATION ET ELECTION AU BUREAU SYNDICAL

Résultat du vote
Pour : 28
Contre : 0
Abstention : 0

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°22-23

Objet de la délibération :

CDC PAYS STENAY VAL DUNOIS – INSTALLATION et ELECTION AU BUREAU SYNDICAL

Par délibération 22/14 du 17 mai 2022, le Conseil Syndical a approuvé l'adhésion de la communauté de communes du Pays de Stenay Val Dunois.

La communauté a délibéré et désigné ses représentants au sein de l'EPAMA. Il s'agit de :

MM. Jean-Pierre CORVISIER et Alain REUTER (titulaires)

MM. Michel COLLET et André CORNETTE (suppléants)

Il appartient au Comité Syndical d'installer ces délégués et de procéder à l'élection des représentants de la communauté de communes au sein du Bureau Syndical. Conformément à l'article 10.1 de nos statuts, les représentants au Bureau Syndical sont des titulaires du Comité.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Le Comité Syndical :

- **INSTALLE** au sein du Conseil Syndical :
 - **MM. Jean-Pierre CORVISIER et Alain REUTER (titulaires au Comité)**
 - **MM. Michel COLLET et André CORNETTE (suppléants au Comité)**
- **ELIT** au Bureau Syndical :
 - **M Jean-Pierre CORVISIER (titulaire au Bureau)**
 - **M Alain REUTER (suppléant au Bureau)**



Le Président de l'EPAMA

Bernard DEKENS